

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 451

Artikel: Les riches heures des Chambres fédérales : premier round
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027101>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

451

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
No 451 27 avril
Quinzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs,

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux
Jean-Claude Favez

Les riches heures des Chambres fédérales

Les Chambres fédérales n'ont probablement jamais brassé autant de milliards que la semaine dernière, au cours de leur session spéciale d'avril. En moins de dix heures de débat, le Conseil des Etats a examiné et finalement accepté le nouveau régime des finances fédérales, avec 1300 millions de recettes supplémentaires à la clé pour 1981.

De son côté, le Conseil national consacrait cinq séances et une vingtaine d'heures de discussions aux — grosses — affaires nucléaires; derrière les professions de foi des uns en l'atome pour l'énergie et les doutes des autres à propos de l'avenir, il y avait en jeu les milliards de l'industrie nucléaire : les 900 millions investis à l'époque dans les trois centrales de la première génération aujourd'hui en activité, les 2550 millions empruntés pour construire Gösgen et Leibstadt, et les quelques centaines de millions déjà consacrés à Kaiseraugst, Graben et Verbois, — sans parler des milliards dépensés pour la recherche, l'exploitation et aussi la publicité en faveur de l'électricité nucléaire.

Bref, les parlementaires ont brassé de part et d'autre beaucoup d'argent, à propos de projets qu'ils vont échanger en juin, mettre au net en septembre et transmettre au peuple probablement le 3 décembre prochain.

Sur de tels objets, qui pèsent si lourd, le contrôle parlementaire permet à quelques vedettes de se profiler (l'atome comme support), à quelques porte-parole de s'enferrer péniblement, à un conseiller fédéral de surnager non sans force en plein océan d'opinions contradictoires; quant à la piétaille des conseillers nationaux et surtout des conseillères nationales (pas de femme à la tribune, à part Monique Bauer et Doris Morf), elle a mis toute sa bonne volonté à débrouiller l'écheveau nucléaire, sans toujours y parvenir si on en juge d'après le nombre des voix aux différentes votations (un tiers d'absents à la votation finale).

Mais surtout, les objets discutés la semaine dernière appartiennent à ces affaires trop importantes pour que les débats ne soient pas hypothéqués par les prévisions, les propositions et autres conceptions de l'administration, qui a (trop) bien déblayé le terrain. Il y a quelque chose de diabolique dans son habileté à démontrer une nécessité et à la faire passer pour absolue : la Confédération a besoin de moyens nouveaux, l'électricité nucléaire doit contribuer à l'indispensable diversification de notre approvisionnement en énergie. Qui peut le nier ? ou même le mettre en doute ? Personne bien sûr; et le fil rouge ainsi tendu guide les braves vers les conclusions qui s'imposent. Il suffit donc de partir d'une prémissse assez générale, d'une évidence assez vague pour être indiscutable. Le manque de temps, de courage et d'imagination fera le reste, grâce en plus à l'imbrication étroite des intérêts. Coifferont le tout, les travaux des commissions... Les socialistes eux-mêmes ont de la peine à défendre des positions originales. Quand ils s'opposent ou s'abstiennent en matière de finances fédérales, leur geste est aussitôt banalisé et ravalé au rang d'un mouvement d'humeur ou de la crainte de n'être pas suivi. Et quand ils animent de bout en bout le débat sur l'électricité nucléaire, leur appui n'est même pas relevé. L'essentiel est peut-être sauvé cependant : MM. Ritschard et Kiener ont une loi « avec laquelle on peut travailler ».

Premier round

Toutes réserves faites sur la qualité et la profondeur des débats parlementaires sur la question nucléaire, il faut pourtant faire le point attentivement : il y a gros à parier qu'au long des mois, l'enjeu final sombrera dans un entrelac d'intérêts divers. Aujourd'hui déjà il est difficile de reconnaître le véritable son des prises de position !

Un point est acquis : la révision atomique a franchi avec succès le premier obstacle. On peut s'étonner de l'ampleur de la majorité acceptante

● SUITE ET FIN AU VERSO

Premier round (suite et fin)

au Conseil national et du ralliement du Conseil fédéral; le Parlement, en effet, est allé notablement plus loin que le projet initial du gouvernement.

Il faut le dire, ce large « consensus » reste ambigu.

Trois points à garder en mémoire :

— Le Conseil des Etats doit encore donner son avis et il est possible qu'il apporte des modifications importantes au projet.

— La procédure mise en place vise à affaiblir l'initiative populaire qui sera soumise au peuple : les partisans du nucléaire doivent à tout prix faire échouer cette initiative dont le succès signifierait l'arrêt de la construction de nouvelles centrales; dans ce but, ils acceptent de faire des concessions. Ce qui corse la discussion en cours, c'est que les adversaires du nucléaire, eux aussi, sont contraints d'appuyer la révision, dans l'incertitude où ils sont soit du sort du « moratoire », soit du résultat final de la consultation populaire à propos de l'initiative !

— La procédure choisie impliquera des critères d'appréciation multiples : besoin effectif, solution pour les déchets, mesures de sécurité, entre autres; c'est dans ce dédale de questions pratiques et techniques que les partisans du nucléaire peuvent espérer gagner à leur cause le gouvernement et la majorité du parlement.

Le discours du conseiller fédéral Ritschard a d'ailleurs bien illustré cette ambiguïté : oui à l'énergie nucléaire, mais dans la mesure de nos besoins ! oui à la sécurité accrue, mais attention à la menace du chômage ! Les applaudissements nourris recueillis par le chef du Département de l'énergie, des transports et des communications manifestaient-ils l'addition de la satisfaction dans les deux camps ?

Ne pas oublier également que, pendant la période de contestation croissante du nucléaire, deux centrales, Gösgen et Leibstadt, ont été édifiées : les promoteurs n'ont pas perdu leur temps ! Et

dans le même temps, les moyens concrets pour économiser l'énergie sont restés l'objet de discours pieux...

Reste que les avantages obtenus provisoirement par le biais de la révision de la loi atomique ne sont pas négligeables : désormais la politique nucléaire derrière les rideaux tirés ne sera plus possible. Cependant, l'appareil juridique ne suffit plus; son utilisation dépendra des rapports des forces en présence.

A tous ceux pour qui l'énergie nucléaire reste un cul-de-sac économique et scientifique, un risque incalculable pour les générations futures, l'amorce d'une société centralisée autoritaire et incontrôlable démocratiquement, à tous ceux-là de peser de tout leur poids pour que le nouveau droit confirme leurs espérances.

Mourir d'un cancer près de la grand-route

C'est une petite ville située dans une vallée des préalpes suisses (« a Swiss mountain town », dit la publication américaine). Ses 3000 habitants se répartissent entre le vieux quartier, au bord d'une route à grand' trafic (4000 à 5000 voitures par jour) et un lotissement de construction récente, situé à 400 mètres de la dite route, et séparée d'elle par un coude alluvial; le trafic, dans ce deuxième secteur, est faible, la seule rue étant, jusqu'il y a peu, sans issue...

De 1958 à 1970, le taux des décès par cancer a été neuf fois plus élevé parmi les habitants proches de la grand-route. Telle est la première conclusion d'une recherche publiée dans la très sérieuse revue américaine « Environmental Science and Technology »¹, un texte qui, sans une suite de hasards, n'aurait jamais franchi l'Atlantique (le courrier de lecteurs de la « Tribune de Genève » signalait le premier l'affaire; contact était ensuite pris avec l'auteur de la lettre, un « professor eme-

ritus » de la Rockefeller University, retiré au Mont-Pélerin, et qui ne connaissait l'article que par un compte-rendu; fouille dans les bibliothèques des organisations internationales où l'original était enfin découvert).

L'affaire est sérieuse : deux fondations américaines, la National Science Foundation et l'Office of Naval Research² ont financé le travail dont une partie a été mené à Wood Hole, Mass., une institution réputée autant par son niveau scientifique que par la situation idyllique de son site, au bord de l'océan.

L'équipe est pluri-disciplinaire : un chimiste, Max Blumer (un Suisse des Etats-Unis ?), un médecins-généraliste, Walter Blumer, installé à Netstal (petite ville du canton de Glaris qui, avec ses 3000 habitants et son altitude de 470 mètres ressemble étrangement à la ville de l'enquête) et un statisticien de la Faculté de médecine de Zurich, Théodore Reich.

Voilà pour les acteurs; revenons aux faits. L'analyse du total des décès par cancer — 72 dans l'ancien quartier, 3 dans le nouveau — fait apparaître qu'au bord de la grand-route le taux est plus élevé pour toutes les catégories d'habitants, et ceci sans rapport avec l'âge, le sexe, l'activité professionnelle... et le fait de fumer ou non (des 32 femmes décédées, aucune ne fumait).

Comment établir un lien concret entre ces décès et le trafic automobile ? Faut-il chercher du côté du revêtement de la route, des pneus, de l'amiante des freins ou de la combustion de l'essence ?

Le chimiste intervient alors : il fait prélever en plusieurs endroits — proches, un peu éloignés, très éloignés de la grand-route — des échantillons des sols qu'il analyse selon les techniques les plus avancées; il découvre d'importantes quantités d'hydrocarbures aromatiques polycycliques, dont beaucoup, malgré leur nom poétique, sont connus comme cancérogènes. Les hydrocarbures analysés sont produits par la combustion de l'essence, et leur dose varie de façon impressionnante :

— Centre de la ville, au bord de la grand-route : 110 mg/kg.